



Les Vignerons De Beauregard

Association L V D B, Sauvegarde du patrimoine viticole
106, avenue Georges Clemenceau - BP 80
69565 Saint Genis Laval Cedex

Page 1 sur 5

P-V de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2020

19h10, salle d'Assemblée des Barolles à Saint-Genis-Laval

Etat des présences

Présents : 177 marraines ou parrains

Représentés : 50

Soit un **quorum** de **74,5 %** (227 présents ou représentés sur **305** membres), Michel BANVILLET, Président actuel de l'Association, déclare ouverte l'Assemblée Générale 2020.

Rapport moral

Michel BANVILLET

Après ses vœux, le président remercie d'abord l'équipe municipale et son maire de sa présence. *"Le partenariat constructif établi avec la mairie se poursuit d'année en année depuis la création de notre association.*

De notre côté, les vignerons font vivre le patrimoine viticole en participant bénévolement aux événements organisés à Beauregard. En mai 2019, le festival du parc a été l'occasion d'une dégustation des Terrasses du Nymphée. En septembre, pour les journées du patrimoine nous faisons des visites de nos vignes.

À cette occasion et pour améliorer la communication lors de ces visites nous avons élaboré puis distribué un flyer (dépliant trois volets) de présentation du patrimoine viticole saintgenois. (À voir sur notre site : [lien](#)).

Merci à tous nos amis vignerons présents ce soir : leur présence encouragent les plus actifs d'entre eux dont vous allez voir les travaux et les activités de 2019."

Avant de poursuivre, le président rappelle les différentes étapes de notre assemblée. La partie statutaire indispensable avec les votes des différents rapports, le renouvellement du tiers du Conseil d'administration et la validation de la cotisation. Une partie non statutaire qui permettra de suivre les différentes interventions nécessaires au bon développement de nos vignes jusqu'aux vendanges. La vidéo retraçant la vie de l'association précédera le pot de l'amitié de rigueur.

La gestion de notre association est réalisée par le conseil d'administration qui s'est réuni les 20 mars, 19 juin et 27 novembre et par le bureau une fois le 9 janvier 2020.

La réunion de **mars** a permis de :

- reconduire le bureau sans changement. A cette occasion, les deux vice-présidents ont reçu l'insigne de leur charge, un tire-bouchon à 2 branches.
- prévoir l'étiquetage et la mise en carton par un prestataire compte tenu de la quantité exceptionnelle du millésime 2018 ainsi que l'organisation de la distribution des cartons en une matinée.

- Suivre les travaux en cours, assurer le suivi des comptes et du paiement des cotisations, préparer les partenariats pour les événements à Beauregard

La réunion de **juin** a fait le point avant l'été, de toutes les activités prévues, des travaux en cours ainsi que le suivi des adhésions et des comptes.

La réunion de fin **novembre** en faisant le bilan des vendanges et des comptes permet de préparer l'A.G. annuelle pour proposer un montant de cotisation adapté au budget prévisionnel.

Compte tenu du départ d'un conseiller, il a été décidé de lancer un **appel à candidature** pour garder 20 conseillers. Cet appel a permis de recueillir cinq candidatures. Le président souligne ce nombre qui montre l'implication de nos adhérents.

La réunion de bureau de ce début **janvier** 2020 a étudié les candidatures et réparti les rôles et les tâches de chacun pour la bonne tenue de notre assemblée d'aujourd'hui.

L'année 2019 aura été marquée par des **événements climatiques notables**. Le **gel** au début avril et la **canicule** de l'été qui ont entraîné une baisse de rendement importante. Les explications seront fournies par Hervé du Chaffaut un peu plus loin.

Notre **site internet** : <https://lvdb69230.wixsite.com/lvdb69230> reste un moyen de suivre notre actualités ou de trouver des informations oubliées.

Vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité

Jean Noyer

Les différents travaux exécutés par les professionnels cette année :

- sur le terrain, 9 traitements phytosanitaires, 2 façons culturales et 2 rognages.
- par prestataire, l'embouteillage, l'étiquetage et la mise en carton.
- par Régis Descotes, vinification et élevage du vin.

Les travaux des adhérents :

- 26 interventions sur le terrain pour 270 heures environ (hors vendanges)
- le nombre d'intervenant variant de 1 à 20 (moyenne entre 5 et 6)
- le jour des vendanges, environ 70 vendangeurs, parrains ou amis pendant 2 heures

Hervé Du Chaffaut

Pourquoi de petites vendanges en 2019. Le rendement en 2019 est très inférieur à une année normale.

- Gamay : 40,00 hl / Ha en 2019 (pour 70 à 80 HL/Ha en année normale)
- Chardonnay : 34,15 hl /Ha en 2019 (pour 60 à 70 Hl/Ha en année normale)

Nous pouvons espérer 1000 bouteilles de blanc et autant de rouge.

Pour arriver à distribuer 1 bouteille par cep parrainé, nous allons devoir puiser dans les réserves que l'année 2018, exceptionnelles nous a permis de constituer.

C'est à cause du gel du printemps. Avec de nombreuses photos à l'appui, Hervé explique la chronologie du phénomène gélif et ses conséquences dues à la température du début avril qui a provoqué une avancée des stades phénologiques de nos vignes. D'autres photos montrent les

dégâts sur nos vignes. Les chaleurs de l'été, trop fortes, ont eu pour effet de retarder la maturité du raisin.

Le tirage s'annonce à 12,5° pour les chardonnay comme pour les gamay.

Vote : le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

Rapport financier 2017

Pierre Pinaud (excusé remplacé par Fred Thiollier)

Bilan

- Actif = Passif = **23 784,51 €**

Comptes charges et produits : 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019

- **Charges = 14 876,31 €**,
dont : Façons culturales = 1 792,40 €, Vinification = 1 750,00 €,
Conditionnement = 6 000,00 €, Etiquetage, mise en cartons = 1 086,00 €
Etiquettes = 712,92 €, Achats pour la vigne = 921,67 €,
Frais d'A.G. et vendanges = 709,27 €, Assurances = 445,00 €,
Frais de Bureau = 133,88 €, Frais divers = 518,80 €, Amortissement = 806,45 €
- Excédent Recettes = **104,81 €**
- **Produits = 14 981,12 €**,
dont : produits financiers = 100,12 € et cotisations = 14 881,00 €

Vote : le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Explication du montant des cotisations 2019

Fred Thiollier

Le montant de la cotisation 2020 est expliquée par Fred sur la base d'un budget prévisionnel de dépenses établi à 8 400 €. Le coût par carton (400 cartons) est de 21 €.

La cotisation pour six ceps sera donc de **21 € donnant droit à 6 bouteilles.**

(42 € pour 12 ceps et 63 € pour 18 ceps).

Vote : le budget de parrainage est voté à l'unanimité

Renouvellement du C.A.

Fred Thiollier

Renouvellement de sept membres du Conseil d'Administration

Parmi les sept membres arrivant en fin de mandat, six se représentent :

Jean BLANC, Christian DARNE, Anne-Marie KELLER, Michel LACAILLE-DESSE, Pierre MONGOIN et Jean NOYER.

Un membre se retire du C.A. : Fred THIOLLIER.

Sur les cinq candidatures reçues, le bureau a retenu celle de Michel BÉAL qu'il propose à la validation de l'assemblée générale.

Votes : Les six membres qui se représentaient sont élus à l'unanimité ainsi que le candidat proposé par le bureau.

Fred Thiollier a expliqué qu'il se retire du C.A. par sagesse, pour laisser la place à plus jeune et qu'il reste disponible pour apporter l'aide qu'on lui demandera.

Le président rappelle que Fred Thiollier a été le maître d'oeuvre essentiel depuis la création de notre association jusqu'à son fonctionnement actuel. Il admire sa sagesse. Il le remercie pour le travail accompli et pour sa disponibilité maintenue. Applaudissements debout.

Partie non statutaire

Deux sujets d'actualités ont été traités par Hervé du Chaffaut. Le premier concerne les maladies qui atteignent nos vignes. Le second touche au retentissement du réchauffement climatique sur les vignes.

Les maladies sur nos vignes.

La principale, la plus visible et la plus préoccupante, est la maladie cryptogamique de l'ESCA.

Deux formes existent qui présentent des signes différents sur les organes verts de la vigne.

- La forme lente qui est sur Beauregard, moins préoccupante se manifeste en pleine floraison ou un peu plus tard à l'approche de l'été, par l'apparition de décoloration sur les nervures des feuilles qui prennent un aspect tigrée. La maturation des grappes est plus lente. Les baies de raisin se flétrissent.
- La forme rapide ou apoplexique de développement de la maladie est plus grave. La végétation du cep se flétrit, prend une coloration vert grisâtre. Les feuilles se dessèchent partiellement ou complètement en quelques jours. Le cep peut mourir.
- Moyens de lutte pour éradiquer la maladie :
 - Traitements phytosanitaires ; aucun produit n'est homologué à ce jour.
 - Mesures prophylactiques pour éviter toutes propagations de la maladie
 - Tailler la vigne avec des outils propres,
 - Eviter de créer des plaies de taille,
 - Enlever les résidus de taille,
 - Supprimer sur le cep les parties touchées par la maladie et
 - Supprimer le cep et le brûler si celui-ci est entièrement atteint

Les photos complètent la présentation dont une d'une coupe d'un bois.

Le retentissement du réchauffement climatique

Ce retentissement est dans une phase d'observation avec encore beaucoup d'incertitudes selon les constats et il est variable selon les régions.

Il concerne les cépages, la conduite de la vigne et la vinification.

- L'augmentation du rendement peut avoir des conséquences négatives sur la qualité du vin, augmentation du degré, baisse d'acidité. Cela peut rendre les ceps plus sensibles à certaines maladies.
- Les extrêmes climatiques constatés, gel printanier, très fortes chaleurs, épisodes pluvieux exceptionnels, grêle font craindre des blocages de la croissance de la vigne.

- Cela entraîne des changements au niveau des ravageurs et des maladies : augmentation de l'oïdium, du mildiou, des maladies du bois (l'ESCA, eutypiose).
- La qualité intrinsèque et la typicité des vins peut évoluer avec le risque d'un déséquilibre aromatique.

Les luttes à mettre en place portent sur le déficit hydrique, la gelée printanière, la grêle.

On peut évoquer : des changements de cépages, des sélections de porte greffe.

On pourrait susciter des vendanges plus précoces pour obtenir un vin moins alcoolisé et garder une acidité suffisante.

Monsieur le Maire nous félicite pour notre travail propre à favoriser le vivre ensemble qui lui est cher.

Pendant ce temps, le verre de l'amitié a été préparé sans bruit par toute une équipe d'adhérentes et d'adhérents, afin de suivre la prescription de Rabelais "*mens sana... non potest vivere in corpore sicco !*" "Une âme saine ne peut vivre dans un corps quand il est sec !"

Le 03 février 2020

Vu le président, Michel BANVILLET

